



P'tit Galet



Le Canyon P'tit Galet

• Description :

Le [canyon P'tit Galet](#) commence au pied de la magnifique cascade de Grand Galet. Au programme de cette matinée: sauts (jamais obligatoires et de hauteurs variables), toboggans et tyroliennes. Il s'agit d'un canyon varié et très ludique qui vous permettra de découvrir en douceur l'activité canyoning.

Une demi-journée dans une eau turquoise où débutants et confirmés pourront se faire plaisir!

Il est indispensable de savoir nager pour faire ce canyon.

Marche aller : 5 mn

Marche retour : 5 mn

Descente : 2h30

A partir de 7 ans

• Ce que vous devez emmener :

- votre maillot de bain
- des chaussures de sport (type basket ou tennis)
- une bouteille d'eau
- de quoi grignoter pour le retour

• Rendez-vous :

- à **8h** sur ce [parking](#) (rue de la Passerelle - Langevin)
- à **13h** sur le [parking 200m avant la cascade Grand Galet](#).

L'heure et le lieu de RDV peuvent être modifiés, ils vous seront confirmés la veille par sms.

Préparer votre itinéraire avec [google map's](#).

• **IMPORTANT :** un **SMS de confirmation** vous sera envoyé la veille vers **17h**, après un point météo. Nous vous demandons d'y répondre afin de confirmer sa **réception**. Si vous n'avez rien reçu à 19h, merci de nous appeler au 06.92.750.400.

• Règlement :

Tarif : 60€/pers | 55€/pers dès 6 participants

Mode de règlement : chèque ou espèce.





Adrenal'île
CANYONING
à La Réunion
0692.750.400

Conditions de participation / Sécurité

Le canyoning est une activité sportive, de loisir et récréative, de pleine nature, dite « à risque ».

Il vous appartient donc de vérifier le niveau de chaque canyon : nous sommes là pour vous conseiller!

Pour participer à une sortie canyoning, nous vous demandons de prendre connaissance et d'approuver les conditions de sécurité suivantes :

- pour tous les canyons aquatiques, il est indispensable de **savoir nager** et de **ne pas avoir peur de l'eau**,
- pour tous les canyons verticaux (rappels), il est indispensable de ne pas être sujet au **vertige**,
- vous vous engagez à respecter les **consignes de sécurité** données par le guide,
- vous acceptez les risques liés à l'**environnement naturel** que vous allez parcourir et vous êtes conscients de la seule obligation de moyen relative à la sécurité incombant au professionnel.

Les contre-indications médicales sont les suivantes :

- le canyoning est déconseillé aux personnes sujettes à des **difficultés respiratoires** ou **cardio-vasculaires**, aux **crises de tétanie** ou aux personnes **épileptiques**, et aux femmes **enceintes**.
- vous ne faites pas l'objet d'une contre-indication médicale, mais vous êtes **dépendant de soins** ou de **traitements médicaux** spéciaux particuliers (asthme, diabète, tendinites...) ou encore votre état de santé nécessite une attention particulière : vous devrez impérativement en informer le guide avant le départ de l'activité.

Assurances / Responsabilité :

Vous êtes couvert par l'assurance Responsabilité Civile Professionnelle du moniteur.

Cette assurance ne vous couvre pas sur vos effets personnels. **Vous êtes responsable de tout objet que vous emmener dans le canyon (lunettes, appareil photo, Go Pro, bijoux...).**

Nous vous conseillons d'emmener avec vous le strict minimum !